

N° 13

Bulletin
d'information
municipal

JAN 2025

Au
cœur d'

HÉRICY



LE DOSSIER

«LE GRAND BARBEAU»



RÉSULTAT DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vous êtes nombreux à me demander le résultat du procès que j'ai intenté envers mon ancienne adjointe Christelle Blanchard Guillouet, afin de me défendre à la suite de sa lettre de démission diffamatoire.

En première instance à Montargis (tribunal de juridiction déterminé par sa nouvelle résidence dans le Loiret) celle-ci a été reconnue coupable de l'intégralité des faits qui lui étaient reprochés.

Madame Blanchard Guillouet a décidé d'aller en Cours d'Appel. C'est donc à Orléans que l'arrêt correctionnel de la Cour d'appel a été rendu.

Le jugement initial a été conforté dans son intégralité à savoir :

- ✔ **DÉCLARE** coupable Mme BLANCHARD GUILLOUET des faits qui lui sont reprochés
- ✔ **CONDAMNE** Mme BLANCHARD GUILLOUET à payer une amende de 1.000 euros avec sursis
- ✔ **DÉCLARE** Mme BLANCHARD GUILLOUET entièrement responsable du préjudice subi par Mr TORRES et CONDAMNE celle-ci à lui verser 1.500 euros à titre de dommages et intérêts
- ✔ **CONDAMNE** Mme BLANCHARD GUILLOUET à payer à Mr TORRES une somme de 3.000 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale
- ✔ **REJETTE** la demande reconventionnelle de Mme BLANCHARD GUILLOUET de voir condamné Mr TORRES à lui payer une somme de 10.000 euros à titre de dommages et intérêts pour constitution de partie civile abusive
- ✔ **CONDAMNE**, en plus, Mme BLANCHARD GUILLOUET à payer une somme supplémentaire de 3.000 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

J'avais précisé dès mes premiers échanges avec l'équipe municipale à propos du lancement de la procédure que je reverserais l'intégralité des sommes perçues à la mairie et c'est donc une chose faite à présent (versement des 7.500 euros).

Je trouve cette situation regrettable c'est pour cela que j'ai précisé les choses lors du dernier conseil municipal de l'année : « *Je ne suis pas ici pour prendre 1 € à qui que ce soit, mais simplement pour défendre mon honneur et celui de ma famille.*

Je continuerai à agir de la même manière envers toute personne qui cherchera à attaquer quelqu'un autour de cette table. Je porterai au tribunal toute attaque envers un agent, envers un élu ou moi-même ».

Sous prétexte de pseudo informations, je suis régulièrement attaqué et diffamé. J'ai laissé faire depuis plus de 4 ans en pensant que la rancœur de certains passerait ; force est de constater que ces personnes ne cherchent ni l'échange ni la constructivité mais se contentent d'essayer de me salir par des méthodes pénalement répréhensibles.

Je tiens à leur dire que cette époque est révolue et qu'il est temps pour eux d'assumer les nombreux propos abjects diffusés publiquement (que ce soit les posts, les rediffusions ou les commentaires) devant les tribunaux.

En tant que Maire, je suis un fervent défenseur de la liberté d'expression qui est une composante fondamentale de notre démocratie.

Mon équipe et moi-même répondons en toute transparence aux interrogations et aux désaccords sur nos actions que nous assumons collectivement. Les limites de cette liberté se trouvent dans la diffamation et la calomnie.

J'ai donc d'ailleurs annoncé également en conseil municipal le lancement d'une nouvelle action en justice. Je vous tiendrai informés prochainement.

Yannick Torres,
Votre Maire.



Chères Hériciennes,
Chers Hériciens,

En ce début d'année 2025, le Conseil Municipal, l'ensemble des agents communaux et moi-même avons le plaisir de vous adresser nos vœux les plus sincères.

Que cette nouvelle année soit porteuse de santé, de joie, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par des réussites collectives et des moments de partage qui renforcent le lien qui nous unit.

Cette année 2025 s'ouvre avec des projets ambitieux et un développement qui s'inscrit dans la durée, au service de notre cadre de vie et de notre bien-être à tous.

Dans ce numéro 13 du Cœur d'Héricy, nous avons consacré un dossier spécial au projet du Grand Barbeau. Ce projet, nous l'avons voulu concret et à taille humaine, répondant à un double enjeu essentiel : améliorer l'accès aux soins et soutenir le commerce local, tout en redynamisant notre cœur de village.

Ce projet, c'est celui d'une Commune qui se tourne vers l'avenir, tout en préservant ses valeurs patrimoniales, de proximité et de solidarité. Il s'inscrit dans une démarche durable, en prenant en compte l'évolution démographique de notre territoire. La maison médicale, les commerces et les logements sont pensés pour être accessibles, fonctionnels et au service de toutes les générations.

2025 sera également marquée par le lancement de la campagne de travaux de rénovation de notre Eglise Sainte-Geneviève, l'acquisition des futurs services techniques, la rénovation énergétique de l'école maternelle, la poursuite des travaux de voirie, la création de la salle des associations... le tout dans la continuité de notre engagement de 2020 : pas d'augmentation des impôts.

Tous ensemble, nous construisons un village vivant, solidaire et résolument tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite une belle découverte de ce nouveau numéro du Cœur d'Héricy.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement, prenez soin de vous.

Yannick Torres,
Votre Maire.



SOMMAIRE

- P. 04 | Retour en images
- P. 07 | Bienvenue à Héricy
- P. 08 | Dossier «Le grand Barbeau»
- P. 10 | Urbanisme
- P. 13 | Finances
- P. 15 | Espace familles : CCAS - Solidarité, citoyenneté
- P. 26 | Espace santé
- P. 27 | État Civil
- P. 28 | Services Municipaux Agenda

Au Cœur d'Héricy

Rédaction :

Au Cœur d'Héricy

Rédaction | Documentation | Diffusion

Sylvie PENAS:

Mairie d'Héricy | 01 60 74 51 20

mairie@hericy.fr | www.hericy.fr

Directeur de la publication :

Yannick TORRES

Commission communication :

Sophie BERTHOLIER | Nathalie PETIT

Sophie GOMES | Charlotte LEFEVRE

Edouard MEDEIROS

Relecteurs :

Nathalie GIAT

Conception :

celia.calafato@gmail.com

06 75 70 43 16 | www.celialcalafato.com

Photo de couverture :

Yannick TORRES

Impression :

PAROI-SERVICES 01 64 24 24 44

1350 exemplaires sur papier recyclé

Perspective 3D couverture :

MAO ARCHITECTES



COMMÉMORATION

Lundi 11 novembre à 9h45 au Monument aux Morts d'Héricy (devant l'Eglise) pour la cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 novembre 1918. **Participation des enfants de l'école Jean Carcy qui ont chanté LA MARSEILLAISE. Le devoir de mémoire est important.**



HALLOWEEN



SOIRÉE JEUX



SALON D'AUTOMNE



SIGNATURE CONVENTION



SPECTACLE DE NOEL



COLIBRI SOLIDAIRE



OCTOBRE ROSE



CÉRÉMONIE D'EXCELLENCE

14 SEPTEMBRE 2024

Pour la première fois nous avons organisé une cérémonie d'excellence afin de récompenser tous les élèves ayant eu une mention TRÈS BIEN à leur examen.

Un moment important et solennel. Une véritable reconnaissance du travail accompli !

Chaque jeune s'est vu offrir un cadeau au nom de la Municipalité :

- ✓ BREVET, BEP, CAP
50€ en chèque cadeau et une place de cinéma.
- ✓ BAC, BAC PRO
80€ en chèque cadeau et une place de cinéma.



Bravo à STESSY, EVA, EMMY, CANDY, LÉA, ALICE, OSKAR, BLANCHE, ENOA et ETHAN.....

Bien sûr, n'oublions pas de féliciter tous les élèves dont le travail régulier, sérieux et volontaire a contribué à la réussite de leurs examens.

Merci aux enfants et à leur famille d'avoir été présents pour cette belle cérémonie.

Merci à Mme RIEU Principale du Collège Colonel Arnaud Beltrame et à Béatrice RUCHETON Vice-Présidente du Département, d'être venues féliciter nos jeunes Héricéens.

Merci à mes élus : Marie-Suzanne DESGRANGES, Nathalie PETIT, Candida PARIZE, Vincent HUON mais également Pascaline COPPÉ, qui est à l'initiative de la valorisation de nos jeunes.

JOURNÉE CITOYENNE

28 SEPTEMBRE 2024

Pour la quatrième journée citoyenne nous avons eu un très beau temps. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée. Encore une très bonne ambiance et beaucoup de chantiers réalisés :

- ✓ Nettoyer et ramasser des déchets dans les sentes du village
- ✓ Créer, préparer et peindre des décorations d'Halloween
- ✓ Créer, préparer et installer des décorations pour Octobre Rose
- ✓ Nettoyer, poncer, lasurer les barrières en bois
- ✓ Installer et lasurer des parterres en bois
- ✓ Planter des arbres fruitiers (pommiers, Kakis, pruniers...)

La participation était grande puisque plus de 50 personnes (matin et après-midi) sont venues nous aider et cela de 8 à 81 ans !



80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES DEUX RIVES

24 AOÛT 2024

Le samedi 24 août, a eu lieu la Cérémonie pour le 80^e anniversaire de l'arrivée des troupes américaines à Fontainebleau puis Samois et enfin Samoreau, Vulaines et Héricy en présence de nombreux élus, porte-drapeaux et citoyens.

9h00 : Stèle Patton à Fontainebleau

10h00 : Rond-point de la liberté à Samois

10h30 : Monument Patton à Samoreau

Une fierté pour le Maire que je suis, de représenter notre village lors de cette matinée et de l'émotion lors de la lecture du discours que nous avons prononcé à 6 voix avec : Pascal Gouhoury Maire de Samoreau, Patrick CHADAILLAT, Maire de Vulaines, Michel CHARIAU, Maire de Samois, Charlotte NOUHAUD, Maire d'Avon Julien GONDARD, Maire de Fontainebleau
Vive la France ! Vive la liberté ! Vive la Paix !





TABLEAU ÉTIENNE DINET

C'est avec un réel plaisir que nous pouvons de nouveau découvrir dans la salle du conseil municipal de notre Mairie d'Héricy, le **tableau « les forcenés » d'Etienne DINET.**

Nous avons accepté le prêt de cette œuvre appartenant au Musée du Petit Palais afin que ce tableau fasse partie de la grande exposition DINET qui a eu lieu à l'institut du Monde Arabe.

C'est une chance pour nous car nous avons également obtenu par la même occasion la restauration complète de celui-ci. L'œuvre est revenue sublimée. Les couleurs et la luminosité redonnent toute sa dimension à ce magnifique tableau !

Merci à l'ensemble des équipes du « PETIT PALAIS » pour la qualité de nos échanges et pour la gestion commune de ce dossier qui a abouti à cette restauration remarquable.



ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE LA DAME JEANNE D'HÉRICY

Jeanne Dinet - Jeanne Cornille - Jeanne Rollince : trois patronymes, pour une seule et même personne qui résida au château d'Héricy, notre actuelle mairie, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècles...

Pour 2025 les membres de notre association vous proposent une année dédiée à la Dame Jeanne d'Héricy (1865-1947), chevalier de la Légion d'honneur :

- au printemps, lors d'un Café Histoire qui lui sera consacré à la médiathèque éponyme ;
- pendant les Journées du Patrimoine, grâce à un parcours Arts & Histoire ;
- à l'automne, au fil d'une exposition dédiée à l'hôpital d'Héricy pendant la Grande Guerre.

Ces trois temps forts permettront de faire plus ample connaissance avec :

- Jeanne Dinet, **une femme de plume** qui écrit une biographie de son frère aîné, le célèbre peintre Étienne Dinet (1861-1929) ;
- Jeanne Cornille, **une femme d'action** qui fonda et administra à Héricy un hôpital militaire pendant la Première Guerre mondiale ;

- Jeanne Rollince, **une femme artiste** qui créa notamment un procédé d'émaillage sur vélin permettant de décorer des livres de grande valeur, et dont l'anagramme (R.O.L.L.I.N.C.E pour C.O.R.N.I.L.L.E) fut choisie pour baptiser la nouvelle médiathèque de notre village il y aura bientôt vingt ans, le 26 novembre 2025.

Venez (re)découvrir le village par le prisme d'une personnalité aux multiples facettes ! Les membres de notre association seront heureux de vous accueillir lors de ces trois événements et partager avec vous des anecdotes liées à la famille Dinet et son influence à Héricy.

© Histoire & Patrimoine d'Héricy



Jeanne Dinet par Etienne Dinet, collection privée

N'hésitez pas à visiter notre site Internet : www.hericyhistoire.fr ou notre page Facebook : Histoire et Patrimoine Héricy.
Et si vous souhaitez nous écrire, voire nous rejoindre : [6, rue de l'Eglise - 75850 Héricy ou ahphericcy@gmail.com](mailto:6.rue.de.l.eglise-75850.Hericcy.ou.ahphericcy@gmail.com)



ATELIER SEDES

Après de nombreuses années dans son domaine de prédilection Marie CHERET a décidé de se lancer dans l'aventure pour son propre compte. Cette professionnelle d'une grande qualité vous propose de nombreuses prestations autour du tissu et des meubles.

Nous avons la chance que cette Héricécienne soit passionnée par son travail ! **Elle saura vous conseiller sur vos projets, vous accompagner et vous ravir par ses réalisations. Vous avez des projets depuis longtemps pour votre ameublement alors n'hésitez plus voici enfin une VRAIE PRO !**

Tous mes vœux de pleine réussite à Marie CHERET dans cette activité. La municipalité est officiellement son premier client avec la remise en état de fauteuils.



ATELIERS SEDES

Marie CHÉRET
8 rue de l'Église - 77850 HÉRICY
06.24.33.83.80
contact@les-ateliers-sedes.com



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Nous souhaitons la BIENVENUE à la nouvelle propriétaire de la Brasserie-Tabac du village : Le Caméléon.

Nous souhaitons également une bonne continuation, aux anciens propriétaires, pour la suite.

Depuis son arrivée, la nouvelle propriétaire propose sa nouvelle carte de restauration.

Merci aux élus qui m'ont accompagné pour l'accueillir autour d'un bon café : Frederic JAMET, Alain GIAT, Charlotte LEFEVRE,

Vincent HUON, Candida GARCIA PARIZE, Pascaline COPPÉ, Nathalie PETIT. Nous sommes une belle équipe municipale.

Tous nos vœux de réussite dans notre beau village !

OUVERTURE DE LA BOUTIQUE RESSEL



Depuis le 1^{er} octobre, nous avons un nouveau magasin dans le centre du village.

Souhaitons donc la bienvenue à Salem et Kevin. Cette boutique propose des produits sanitaires en déstockage et bien d'autres choses. Venez découvrir leurs offres.

ENTRETIEN

AVEC LE MAIRE

Vous avez été nombreux à nous interroger sur le projet du Grand Barbeau, réalisé par la SEM (Société d'Économie Mixte) en cœur de village ; pour répondre au plus grand nombre de vos interrogations, nous vous proposons une séance de questions-réponses avec Monsieur le Maire, basée sur des questions posées par les habitants.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU PROJET DE LA SEM ? ÉTES-VOUS À L'ORIGINE DE CETTE DEMANDE ?

Oui, partant des constats suivants :

- Une maison médicale complète avec des demandes de nouveaux praticiens d'intégrer la structure,
- Plus de boulangerie ouverte au public depuis plusieurs années,
- Un besoin de surfaces commerciales pour compléter l'offre et développer de nouvelles activités sur la commune,
- Un besoin d'offre locative (notamment un besoin pour les primo-accédants et les personnes âgées)

Après ces constats, la Municipalité a souhaité trouver des solutions immobilières permettant de répondre à ces besoins. Des recherches infructueuses ainsi que l'information par le propriétaire vendeur de la parcelle jouxtant la place du Clos que des promoteurs étaient intéressés par la réalisation d'un projet de grande ampleur, nous ont conduit à solliciter la SEM afin d'évaluer la faisabilité d'un projet et de répondre à nos attentes.

POURQUOI LA SEM ?

La Société d'Économie Mixte est un bailleur privé qui travaille les projets des collectivités publiques que nous sommes. C'est un acteur économique du territoire, qui a déjà réalisé de nombreux projets sur l'agglomération (Cinéma Paradis, maison médicale de Samois ...). Cette entreprise a la particularité de s'adapter aux projets souhaités par les municipalités, en restant dans le dialogue constant tout au long de l'élaboration et de la réalisation du projet.

Par exemple, le PLU en vigueur (datant du 06/02/2020), autorise sur la parcelle concernée, une réalisation de 3330 m² de surface constructible (possible avec n'importe quel bailleur privé) mais le fait de travailler de concert avec la SEM nous a permis de limiter et d'obtenir une surface de 1851 m² qui correspond exactement à notre besoin. C'est donc une densification beaucoup moins importante que ce que le PLU autorise (presque moitié moins).

AVEZ-VOUS PRÉSENTÉ CE PROJET AU PUBLIC ?

Oui, la réunion publique organisée par la SEM (sur demande

de la Mairie) a eu lieu le 13 juin 2024 devant 170 personnes, qui ont pu poser toutes leurs questions. Cette réunion a eu lieu en amont du dépôt du permis de construire, qui a été signé le 12 décembre 2024.

COMBIEN CELA VA-T-IL COÛTER AUX HÉRICÉENS ?

L'investissement sur le projet en lui-même est entièrement porté par la SEM. La Mairie devra uniquement aménager la liaison entre le terrain construit et la place du Clos.

POURQUOI CONSTRUIRE UNE 2^{ÈME} MAISON MÉDICALE ?

Depuis le départ des médecins généralistes en novembre 2023, nous avons rencontré de nombreux acteurs du monde de la santé (ARS, URPS, médecins...). Chacun a été unanime sur le sujet : les médecins ont besoin d'installations différentes, car leur métier évolue. Il est nécessaire d'avoir des locaux adaptés à leurs nouvelles pratiques (accueil d'étudiants, réunions pluridisciplinaires, secrétariat...). Ces nouvelles installations permettent d'attirer de nouveaux praticiens sur la commune.

Depuis l'annonce du projet sur différents supports, 2 étudiants en médecine nous ont fait part de leur volonté de développer leur activité à Héricy, notamment grâce à ce projet. Ils souhaitent participer activement au développement de cette maison de santé, et ont signé tous les deux, un contrat d'engagement pour 10 ans sur Héricy.

Cette future maison de santé viendra compléter l'offre déjà présente avec la 1^{ère} maison médicale, qui est au complet actuellement (seul un cabinet est laissé vacant volontairement car il permettrait l'installation rapide d'un potentiel médecin généraliste).

Pour information, la Mairie sera locataire de la maison de santé, et sous-louera les locaux aux praticiens, permettant ainsi d'avoir un droit de regard sur les preneurs, pour que ceux-ci correspondent aux besoins de la commune.

QUELS COMMERCES PENSEZ-VOUS VOIR ARRIVER, ET N'AVEZ-VOUS PAS PEUR D'AVOIR DES LOCAUX VIDES ?

3 surfaces commerciales sont prévues sur le projet (70, 90 et 130 m²).

Nous souhaitons obligatoirement voir un boulanger s'installer. D'ailleurs, à l'heure où nous écrivons cet article, la SEM et la Mairie sont déjà en discussion avec un éventuel boulanger/pâtissier/chocolatier/glacier qui prendrait 160m² (70+90). Nous en saurons plus prochainement.

Il ne resterait donc plus qu'une surface à commercialiser, et les pistes sont nombreuses (fleuriste, restaurant, boucher...).

Notre but est également de faire vivre cette place du village.



COMBIEN D'APPARTEMENTS SONT PRÉVUS ? EST-CE DU LOGEMENT SOCIAL ?

11 appartements sont prévus sur le permis de construire, allant du F2 au F4, avec 1 à 2 places de parking par appartement (dépendant de la surface louée). Ce parking sera un parking souterrain, dont l'entrée se fera par la rue des Fossés, avec un accès privé, afin de ne pas surcharger la place et de laisser des places pour les riverains, les clients et les patients. Ces appartements seront mis en location par la SEM, et ne sont pas des logements sociaux.

POURQUOI AUTORISER UNE CONSTRUCTION DE 11 MÈTRES DE HAUT ? AVEZ-VOUS CHANGÉ LES RÈGLES DU PLU POUR FAVORISER LE PERMIS DE CONSTRUIRE ? QU'EN DISENT LES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE ?

Le PLU en vigueur sur le village date du 06 février 2020. Il a

été instruit et voté par l'ancienne municipalité. Nous n'y avons apporté aucune modification. Ce PLU autorise une hauteur de construction de 11 mètres, comme c'est déjà le cas pour certaines constructions du même périmètre. Cette hauteur représente le rez-de-chaussée (commerces + maison médicale), un étage plein (logements) et des combles aménagés (logements).

L'architecte a travaillé pour que le projet s'intègre au mieux dans le paysage existant. D'ailleurs, nous avons reçu pour ce permis de construire, un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France, mais également de tous les acteurs compétents dans ce domaine (département, préfecture, commission handicap...).



CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✓ Une maison de santé, 3 surfaces commerciales, 11 appartements.
- ✓ Grâce à la SEM, nous avons pu minorer un projet de grande ampleur que n'importe quel bailleur privé aurait pu réaliser.
- ✓ Nous répondons aux attentes des Héricéens en matière d'offre de soin, de commerces et de logements.
- ✓ Le coût de ce projet n'est pas porté par les Héricéens et n'engendrera pas d'augmentation d'impôts.
- ✓ Les caractéristiques du projet correspondent pleinement au PLU actuel qui nous est imposé.

CHIFFRES CLÉS

- ✓ 1851 m² contenance totale du foncier
- ✓ 11 logements

LE GRAND BARBEAU À HÉRICY : UN PROJET AMBITIEUX POUR DYNAMISER LE CŒUR DE VILLAGE

La SEM du Pays de Fontainebleau, sollicitée par la commune d'Héricy, entreprend un projet centré autour de la maison historique « du Grand Barbeau » et d'un foncier adjacent. Celui-ci intègre 11 logements, des commerces, une maison de santé d'environ 200m², des places de stationnement, tout en conservant la maison d'habitation. Le projet a pour objectif de dynamiser la place de village. L'implantation de commerces vise à rendre la place du village et plus globalement le village d'Héricy plus attractif. Enfin, le renforcement de l'offre médicale, déjà présente sur la commune, constitue un autre aspect crucial de cette initiative. Héricy, accueillera ainsi une opération contribuant à son dynamisme tout en préservant son identité. La SEM du Pays de Fontainebleau a confié ce projet au cabinet MAO ARCHITECTURES. Le projet, ouvert sur la place de l'Église, a pour but de faire du cœur de village, un véritable lieu de rencontre.

A PROPOS DE LA MAISON DU « GRAND BARBEAU »

Située au cœur d'Héricy, cette maison qui accueille l'association dite du « Grand Barbeau » est positionnée au centre du village, donnant sur la rue de l'église et la place, et offrant une toile de fond idéale pour un projet d'ensemble. Le nom «Le Grand Barbeau» trouve son origine dans l'histoire du XIX^e siècle, où la maison était occupée par l'association de pêche éponyme. Cette connexion avec le passé enrichit le projet d'une dimension historique. En regard du patrimoine exceptionnel d'Héricy, le projet se trouve à proximité d'édifices remarquables tels que le château, l'Orangerie, l'école Jean Carcy, et l'église Sainte-Geneviève. Le respect de ce contexte historique, tout en répondant aux besoins actuels, fait de cette opération une initiative stratégique pour le territoire. Ce projet fait l'objet d'une OAP patrimoniale qui vise à valoriser les qualités du patrimoine bâti, la maison d'habitation de 330m² sera donc conservée.

M Olivier LEVALOIS – Directeur de la SEM



TRAVAUX & SÉCURITÉ

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ÉCOLES (QAI)

A la suite du Grenelle de l'environnement, la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains édifices est devenue obligatoire. (Article L. 221-8 du code de l'environnement). Les modalités de surveillance ont été précisées par des textes d'application révisés en 2015. Pour donner suite au retour d'expérience réalisés sur la mise en œuvre de cette surveillance, ainsi que sur la crise sanitaire, le quatrième Plan National Santé Environnement (PNSE 4) est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023. Sont concernés à la date d'aujourd'hui, l'école maternelle et élémentaire de la commune ainsi que le centre de loisirs.

Pour des raisons de facilité de gestion, et aussi libérer nos enseignants de contraintes techniques, la mairie a choisi de se doter d'une solution globale qui permet de contrôler la qualité de l'air, tout en générant automatiquement les rapports annuels demandés par l'Académie de Créteil.

Les enfants et enseignants, ont découvert à Noël (décidément ce père Noël...) un joli boîtier lumineux qui, s'il reste vert, indique une qualité d'air très satisfaisante. Dans le cas contraire (il passe d'orange à rouge), cela signifie que le taux de CO2 est excessif (sans que ce dépassement soit dangereux) mais qu'il est temps de réaliser une brève aération de la classe !

En tout, ce sont 19 détecteurs qui sont posés, mesurant la température, le taux d'humidité et le CO2.

Chaque chef d'établissement, dispose, sur la plateforme internet de la société, d'un tableau de bord lui permettant de visualiser l'intégralité des classes contrôlées. Ces derniers, ainsi que la mairie, sont systématiquement alertés par mail lorsque l'un des seuils qu'ils ont définis a été dépassé.

La Mairie a tenu à répondre, dans les délais et au mieux, aux exigences de ce 4^e Plan National Santé Environnement. Nos établissements scolaires et notre Centre de Loisirs font partie des premiers établissements à bénéficier de ce contrôle de la qualité de l'air intérieur.

Une aération plus régulière et décidée au bon moment, permettra-t-elle de réduire la fréquence de transmission de certains microbes ? L'enquête est ouverte !

Merci aux enseignants et chefs d'établissement pour l'accueil qu'ils réserveront à ce nouveau dispositif qui a été sélectionné pour simplifier à l'extrême, leur rôle dans le suivi de la QAI.



NOUVEL ESPACE POUR NOS ASSOCIATIONS !



Il s'agit plutôt d'une réhabilitation de structure existante : En effet, au mois de février nous procéderons à la rénovation intérieure de notre structure de type « Algéco »

La structure sera partagée aux 4/5 environ laissant un espace dédié (1/5) pour l'Union Sportive HÉRICY Pétanque qui aura accès aux terrains du parc. Le reste du préfabriqué sera mis à la disposition du monde associatif.

Les travaux prévus consistent à :

- Refaire le sol et vérifier l'étanchéité de la toiture
- Cloisonner les deux espaces en gardant une porte de communication
- Rajouter une porte sur l'extérieur
- Mettre un éclairage LED et revoir le circuit d'éclairage
- Remettre de nouveaux radiateurs
- Mettre une décoration florale devant le bâtiment

Le parement en bois n'a pas été retenu en raison de son coût jugé trop important (300€/m2). Un grillage avec portail sera posé pour séparer l'espace du préfabriqué du centre de loisirs. Le budget de cette opération est d'environ 25 k€.



TRAVAUX SALLE DU CLOS

11 SEPTEMBRE 2024

Suite à des fuites très importantes dans la Salle du Clos des travaux d'étanchéité de l'extérieur du bâtiment ont eu lieu et sont terminés. Un chantier important a permis de reprendre à un mètre sous terre les éléments isolants qui faisaient défaut. L'usage de fumigènes et de produits fluorescents a permis de cerner la zone présentant des anomalies d'évacuation. La bande stérile située à 10 cm de la toiture ardoise du clos était inaccessible par construction. Il était donc impossible

d'entretenir les graviers (désherbages) et vérifier les bouches d'évacuation. Il a donc fallu :

- ✓ Déplacer l'élément de séparation à un mètre de la retombée du toit
- ✓ Remplacer les isolants de couverture
- ✓ Remplacer des relevés d'étanchéité décollés et la charge en gravillons des bandes stériles
- ✓ Reprendre l'étanchéité de toutes les évacuations des eaux pluviales

Les éléments du verger ont été changés et remplacés à l'identique sans avoir eu besoin de déplacer les arbres qui ont donné leurs premiers fruits.

Les travaux intérieurs de remise en état vont donc maintenant pouvoir avoir lieu afin que nos associations puissent faire leurs activités dans de bonnes conditions !

Merci à Vincent HUON d'avoir pris en charge ce dossier et d'avoir suivi la réalisation. Il fait un travail remarquable !

Frédéric Jamet,
3^e Adjoint aux Finances
et gestion du personnel



FINANCES

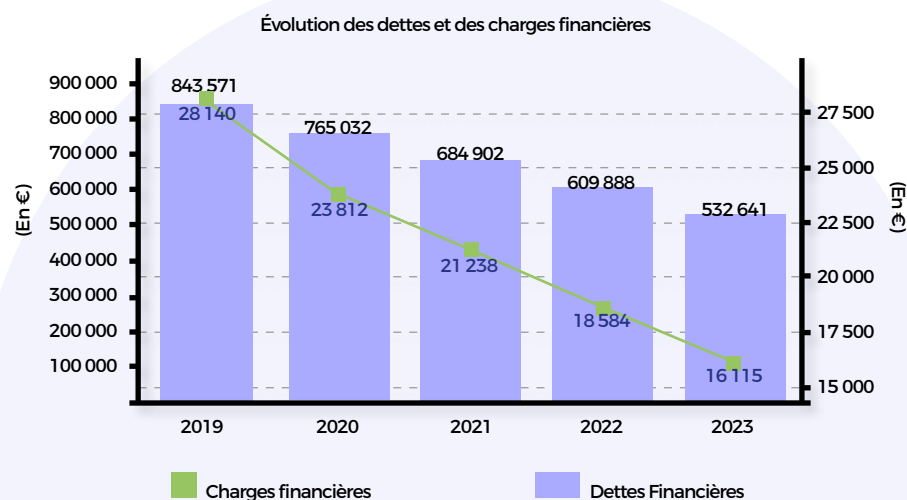
Comme chaque année, nous avons reçu notre interlocuteur de la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques), permettant ainsi de faire le bilan des actions qu'il nous avait conseillé de mettre en place en 2023. Voici son retour factuel.

✓ **Des produits de fonctionnement qui progressent (+12,5%) plus vite que nos charges (+3,8%),** alors que les ressources fiscales par habitant (notamment les impôts par habitant comme la taxe foncière) se situent sous les strates départementales, régionales et nationales (strates signifiant communes de même taille qu'Héricy).

✓ **Comme vous le savez, les charges de personnel sont les plus importantes d'une commune. Celles-ci ont diminué de 0,3%.** A contrario, d'autres charges ont progressé. En premier lieu l'énergie et la cantine. Concernant l'énergie, nous avons renégocié cette année nos tarifs d'électricité avec EDF. A consommation identique avec 2023, nous devrions économiser plus de 20 000€ par an. Pour ce qui est de la cantine, la hausse de cette charge est due à notre volonté de ne pas faire supporter aux parents l'intégralité des hausses que nous avons subies de la part de notre prestataire. Vous trouverez ci-dessous le tableau fourni par la DDFIP, synthétisant ce que nous venons d'expliquer.

En €	Evolution des produits et charges réels					Evolution	
	2019	2020	2021	2022	2023	2022/2023	2019/2023
Produits réels de fonctionnement	2 249 478	2 245 649	2 401 550	2 491 642	2 802 122	12,5 %	24,6%
Ressources fiscales	1 612 318	1 650 264	1 783 053	1 824 795	1 989 532	9,0 %	23,4%
Dotations et participations	357 434	381 094	331 339	336 033	448 101	33,4 %	25,4 %
Autres produits	279 726	214 291	287 157	330 815	364 490	10,2 %	30,3 %
Charges réelles de fonctionnement	2 089 883	1 974 652	2 034 785	2 238 523	2 324 616	3,8 %	11,2 %
Charges de personnel	1 079 626	1 122 237	1 212 874	1 309 848	1 306 386	-0,3 %	21,0 %
Subventions, participation et contingents	124 369	119 373	105 705	105 536	139 705	32,4 %	12,3 %
Charges financières	28 140	23 812	21 238	18 584	16 115	-13,3 %	-42,7 %
Autres charges	857 747	709 229	694 968	804 555	862 410	7,2 %	0,5 %

Parallèlement à ces éléments, nous continuons à désendetter la commune (voir tableau ci-dessous fourni par la DDFIP), qui nous permettra de financer, si besoin, une partie de nos investissements par de nouveaux prêts.



Ces bons ratios nous permettent de financer nos investissements comme les rues de La Brosse et Fontaineroux dont nous avons parlé dans de précédents articles, ainsi que les travaux de réfection et d'isolation de la maternelle, de la cantine et du centre de loisirs, que nous espérons terminer pour la rentrée scolaire prochaine. Ces investissements sont en partie financés par nos fonds propres, par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) et par le département dans le cadre d'un projet FAC (Fond d'Amé-

nagement Communal), ce dernier nous accompagnant à hauteur d'une subvention de 300 000 €.

Cette bonne gestion de nos comptes, soulignée par la DDFIP, nous a permis de ne pas augmenter les impôts des Hériciennes et Hériciens depuis notre arrivée et ils ne le seront pas jusqu'à la fin de notre mandature, comme nous nous y sommes engagés lors de notre élection en 2020.



BUDGET PARTICIPATIF

Pour la première fois, notre commune va candidater au budget participatif écologique et solidaire de la région Ile de France. Mais de quoi parle-t-on ?

La région souhaite soutenir des **initiatives citoyennes en faveur de l'environnement du quotidien** en faisant participer les franciliens au choix des projets financés. Nous concernant, le projet que nous allons proposer à la région, consiste en la plantation d'arbres dans les cours de nos écoles maternelle et primaire, permettant aux enfants de bénéficier d'ombre, lors de fortes chaleurs.

Nous allons déposer notre projet avant le 28 janvier 2025. Il sera ensuite étudié par la commission d'admissibilité du budget participatif. Les projets retenus seront ensuite soumis en juin prochain au vote en ligne des franciliens. Enfin, les projets les plus plébiscités seront soumis au vote de la commission permanente de la Région.

Dans l'hypothèse où notre projet sera retenu par la commission d'admissibilité, nous aurons alors besoin de votre participation au vote. Plus nous serons nombreux à voter, plus notre projet aura des chances d'être soutenu financièrement par la région.

A titre d'exemple, une dépense de 7500 € peut bénéficier de 6000 € d'accompagnement par la région.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de cette initiative dans les prochains Cœur d'Héricy, ainsi que sur les réseaux sociaux.

<https://www.iledefrance.fr/participer-la-vie-citoyenne/je-participe-la-vie-de-la-region/budget-participatif-ecologique>

FOND DE CONCOURS SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Nous avons reçu officiellement 2 chèques d'un montant de 5 415,16 € et un de 11 750€ dans le cadre du soutien apporté par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) aux communes grâce à son fond de concours sobriété énergétique.

Cette aide correspond à :

- **50%** du prix HT de la chaudière de la Mairie que nous devons remplacer, car les deux chaudières existantes étaient défectueuses.
- **50%** du prix HT de la réfection/isolation de la toiture du cabinet médical que nous devons changer.

C'est non négligeable pour notre village d'être accompagné par l'agglomération du Pays de Fontainebleau. Cela nous a permis de nous inscrire dans la continuité du programme de rénovation du bâti communal permettant également une réduction de la consommation énergétique.

Merci à Pascal GOUHOURY Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau d'avoir initié ce fond de concours. Merci à Frederic JAMET mon Adjoint aux finances et à Vincent HUON mon Adjoint Travaux d'avoir suivi ce dossier.



Pascaline COPPÉ,
5^e Adjointe à l'Enfance et la
Vie culturelle et associative

RENTÉE SCOLAIRE

1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, nous avons prévu à nouveau une petite surprise pour la rentrée... pour donner un peu de baume au cœur à nos petits mais aussi à leurs parents.

Cette décoration devient un rendez-vous incontournable puisque c'est la 4^{ème} année que nous avons, avec mon épouse, le plaisir d'offrir les décors de rentrée aux enfants.

Pour notre quatrième rentrée (et sortie d'école) scolaire, nous sommes allés saluer tous les enseignants et tous les personnels communaux (ATSEM, CENTRE DE LOISIRS, PERSONNEL ENTRETIEN et de CANTINE) avant d'aller à la rencontre des enfants et des parents...

MERCI aux enseignants, équipes pédagogiques, parents et élèves pour cette belle rentrée.

Une grande joie de se retrouver, une journée riche en échanges. Un GRAND MERCI à tous pour votre accueil et pour les remerciements pour les décorations.

La rentrée est toujours un moment privilégié...!



FORUM DES ASSOCIATIONS À HÉRICY

08 SEPTEMBRE 2024

Quel moment merveilleux de retrouvailles et d'échanges pendant ce Forum où toutes les associations du village sont venues à la rencontre des Hériciens. Quasiment 30 Associations Sportives, culturelles, sociales étaient représentées avec cette année encore des démonstrations sportives de Kuntana et de danse Country. Merci aux bénévoles des Associations qui sont une vraie richesse pour notre commune. Ils donnent de l'âme à notre si beau village !

Merci à Pascaline COPPÉ, Adjointe aux Associations et à Alain GIAT Conseiller délégué pour le travail colossal qui a mené à la réussite de cette si belle après-midi !!



Pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons offert aux enfants une initiation au ski nautique lors de la journée du forum des associations. Ce forum est toujours attendu de vous tous !



Patrimoine
d'Île-de-France
Région Île-de-France

LABEL PATRIMOINE

Le Château-Mairie d'Héricy ne peut malheureusement pas prétendre à être classé au titre des monuments historiques à cause des nombreuses transformations de cette bâtisse au fil des siècles.

Nous avons cependant décidé à l'unanimité du Conseil Municipal de déposer un dossier de candidature au label Patrimoine d'intérêt régional.

« Le label Patrimoine d'intérêt régional : Créé en 2017 par la Région Île-de-France, le label est décerné aux bâtiments ou ensembles non protégés au titre des Monuments Historiques présentant un intérêt patrimonial avéré et représentatif pour la région. Le label compte aujourd'hui plus de 230 sites labellisés ».

<https://www.iledefrance.fr/decouvrir-la-richesse-du-patrimoine/le-label-patrimoine-dinteret-regional>



Si notre dossier est retenu cela permettra de :

- Réaliser des investissements nécessaires à sa conservation, dont une grande partie sera financée par des subventions de la Région.
- Profiter de la communication réalisée par le Conseil Régional afin de connaître le Château-Mairie, notre village et ses atouts.
- Faire rayonner la richesse patrimoniale de notre beau village et mettre en avant le Tourisme culturel.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de notre travail de la gestion du patrimoine général. Nous travaillons également le dossier de la future rénovation de notre église Sainte-Geneviève d'Héricy.

Merci à Frédéric JAMET, 3^{ème} adjoint, pour son travail et son investissement sur ce dossier.



CENTRE DE LOISIRS SPECTACLE DE NOEL 21 DÉCEMBRE 2024

Les enfants de l'école maternelle « Les Hérissons » et de l'école primaire « Jean CARCY », ont profité de leurs spectacles de Noël. Ces deux spectacles ont été offerts par la municipalité.

Tous les écoliers ont assisté à de magnifiques contes musicaux dont les stars n'étaient autre que les personnages de Disney et le Père Noël. De très beaux moments avec de merveilleuses mises en scène qui ont ravi notre jeune public.

Merci à l'association ALPEH pour leur aide. Merci à la compagnie : Le Théâtre Magique de Poigny pour les deux représentations ! Merci à Pascaline COPPÉ, Adjointe à l'enfance et à Stéphane SIUDA, Conseiller Municipal pour cette organisation.



EXPOSITION SALON D'AUTOMNE DU 16 AU 24 NOVEMBRE 2024

Du 16 au 24 nov. 2024 un salon d'automne 2024 a été organisé par l'association AAAA (Auteurs, Artistes, Artisans, Associés). Ce salon était composé de 20 artistes Héricéens talentueux dont l'invité d'honneur Mr Christian CAUDROY. Merci à Mary BROUTY d'HENNEZEL et l'ensemble des bénévoles de l'association AAAA pour la qualité de cette exposition.



QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ?



Le mercredi 23 octobre a eu lieu LE « COFFRE À HISTOIRE »

lors de la magie « d'HALLOWEEN »
Merci pour votre participation.

Isabel KAFFMAN, Bibliothécaire
Médiathèque Jeanne Rollince

CONTES DE NOEL À LA MÉDIATHÈQUE

Isabelle notre bibliothécaire a proposé des lectures de Contes de Noël par Odile FARDOIT. Les petits et les grands ont écouté des contes de Noël, exploré le monde magique des albums et décoré le sapin ! Merci aux très nombreuses personnes (petits et grands) qui ont participé à ce moment privilégié. Merci à Isabelle et à Odile FARDOIT pour leur investissement ainsi qu'à Dominique DEBUICHE d'avoir tenu la permanence. Merci à Pascaline COPPÉ Pascaline de porter et de suivre ce dossier pour les enfants.



LES NUITS DE LA LECTURE

Dans le cadre des Nuits de la Lecture, la médiathèque vous invite à une soirée exceptionnelle autour des patrimoines linguistiques **le vendredi 24 janvier de 20h à 22h. Cet événement met à l'honneur les langues française, régionales, étrangères et même inventées parlées à Héricy.** L'exposition temporaire « Nous irons au bois », créée par la maison d'Édition Le Port à Jauni autour du recueil poétique de Raphaële FRIER et de Zeynep PERINCEK propose une découverte de la langue et de la calligraphie arabe, des textes lus dans leur langue originale, un moment convivial autour de la lecture et de l'échange.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Au programme des Journées Européennes du Patrimoine 2024 organisée en partenariat avec les associations AHPH et AAB.

✓ **Inauguration des 3 nouveaux panneaux touristiques Château (Mairie), le Lavoir (Rue Paul Alaine), l'École de Pittsburgh (la Ferme de Fontaineroux).** De nouvelles plaques seront proposées l'année prochaine afin de réaliser un parcours plus complet des différents attraits touristiques et patrimoniaux de notre si beau village ! Un beau moment d'échanges et de rencontres. Une très belle idée de l'association AAB. Merci à eux.

✓ **Ouverture au public de la Mairie** - ancien château d'Étienne DINET. Visite réalisée par Monsieur le Maire.

✓ **Conférence Etienne DINET** animée par M BENCHIKOU et l'association AHPH. Merci à eux pour leur investissement permanent afin de faire connaître notre patrimoine et son histoire ainsi qu'à M BENCHIKOU pour la qualité de sa conférence et sa grande compétence. Il a en effet consacré plus de 50 ans de sa vie à l'œuvre d'Étienne DINET, ce qui a fait de cette conférence une véritable référence et un très grand succès.

✓ **Atelier découverte artistique animé par ROCKZANE : « dans les pas d'Étienne DINET ».** Les participants ont eu le plaisir de découvrir la peinture autrement.

✓ **Conférence sur l'Abbaye Royale de Barbeau à la salle Cornille**, animée par M Serge CERUTI qui est agrégé d'histoire et de géographie. Il a écrit plusieurs ouvrages. La conférence avait comme sujet : Naissance, vie et mort de Barbeau : l'Abbaye Royale de Louis VII.

Merci à M CERUTI et M BENCHIKOU pour la qualité de leurs conférences qui ont eu beaucoup de succès et leur grande compétence.



Pascaline COPPÉ,
5^e Adjointe à l'Enfance et la
Vie culturelle et associative



LE MARCHÉ DE NOËL ET LE FEU D'ARTIFICE

ILLUMINATIONS

Week-end du 29 et 30 nov. 2024

Pour cette première, vous étiez plus de 350 à assister à l'illumination officielle du sapin de Noël et de la place de l'Orangerie lors de cette fin d'après-midi placée sous le signe de la féerie. Quel plaisir de voir des étoiles dans les yeux des enfants !



Au programme :

- Une rencontre magique avec le Père Noël et ses amis Mickey et Minnie,
- La découverte des nouvelles décorations lumineuses de la place de l'Orangerie et des différents bâtiments, pour ce Noël 2024,
- L'ouverture des 5 chalets « surprises »,

Nous avons célébré ensemble cette belle saison de fêtes et participé à l'illumination de notre village !

Merci à Béatrice RUCHETON Vice-présidente du Département d'avoir accepté d'être notre première marraine pour ces illuminations ! Merci à Victor VALENTE, Maire de Bourron-Marlotte, à David POTTIER, 1^{er} Adjoint de Samoreau et à Patricia RIEU, Principale du Collège Colonel Arnaud Beltrame, d'être venus pour ce moment. Merci à Pascaline COPPÉ d'avoir tout organisé et tant donné pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Merci à l'ensemble des Services Techniques pour la fabrication des chalets et l'installation de l'ensemble des éléments. Merci à Michel TISSIER, Président de H.L.A, et sa son équipe de bénévoles.



Au marché de Noël, l'Atelier des lutins était bien sûr présent où vous étiez toujours plus nombreux à venir faire vos petites créations de Noël et rencontrer le Père Noël !



L'ASSOCIATION « ROMPRE LA SOLITUDE »



L'association « Rompre la Solitude » accompagnant les personnes âgées afin de rompre leur isolement vous présente ses dernières activités :

- Septembre 2024 : **Goûter au musée Rosa Bonheur** de Thomery
- Octobre 2024 : **Goûter et exposition de peinture de nos aînés** à la salle Cornille
- En prévision : **Sortie restaurant « Les Tilleuls »** à Thomery

Le goûter dans l'espace Rosa Bonheur fut un moment délicieux pour nos personnes visitées. Le raffinement du salon ajouté à la convivialité du moment ont ravi nos aînés.

Le goûter d'octobre fut l'occasion pour 3 de nos visités de nous présenter leurs créations artistiques : Mme ROLLOS et ses tableaux pixellisés, Mme Parrain et ses huiles de belle qualité et M ABEL et ses peintures simulant de la dentelle créant des motifs harmonieux.

Vous connaissez peut-être dans votre entourage des personnes dans l'isolement, ou vous êtes désireux de vous rendre utile en accompagnant des personnes seules et leur apporter de la compagnie, alors n'hésitez pas à nous contacter :



Gisèle KAPUSTIC
07 77 39 09 09
romprelasolitude@orange.fr
<https://romprelasolitude.wixsite.com/website>

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous disposez d'une heure ou deux par semaine ?
Rejoignez-nous au Tremplin pour de l'aide aux devoirs à l'école élémentaire à Héricy.

L'association loi 1901 est composée de bénévoles qui accompagnent les élèves durant l'année scolaire.

Contact : tremplinhericy@gmail.com
Danielle Abramovici, présidente :
06 62 62 69 41
Sylvie Billot-Crétié, secrétaire :
06 81 89 31 93

LE TREMLIN



Aide aux devoirs Héricy



LA COLOMBE DES AIDANTS

L'association La Colombe des Aidants a pour objet de soutenir les Aidants* de tous âges en leur proposant une écoute, un soutien, des informations, une orientation, la recherche de solutions de répit. Elle est dédiée aux Aidants du Sud 77. Toutes les actions sont entièrement gratuites.

T'Aidants: groupes de parole de 6 à 8 personnes accompagnées d'une psychologue.

T'Aidants Aidés : avec accueil des Aidés,

T'Aidant Autisme : pour les parents d'enfants atteints de troubles du spectre autistique, avec une psychologue spécialisée.

Ateliers Bien-être : relaxation en groupe de 6 personnes, avec une sophrologue.

Halte Répit Aidant-Aidé : Ateliers de détente pour les Aidants, ateliers ludiques pour les Aidés.

LA COLOMBE DES AIDANTS PROGRAMME 2025

Permanences Héricy **tous les jeudis 14h-18h**
 Champagne/Seine **tous les 1^{ers} mardis de chaque mois**
 Chailly-en-Bière **1 vendredi par mois (détail sur lca77.org)**
 Montereau-Fault-Yonne **tous les 2^{èmes} lundis de chaque mois**

T'Aidants	Bois le Roi 11 mars	Fontainebleau 17 juin	Samoreau 25 novembre
T'Aidants Aidés	Samois 28 janvier	Champagne 13 mai	St-Mammès 23 septembre
T'Aidants Autisme	Le Chatelet en Brie 7 février, 23 mai, 7 novembre	Héricy : 4 avril, 19 septembre	

Ateliers Bien-être Héricy **6 février, 3 avril, 5 juin, 4 septembre, 6 novembre.**
 Champagne/Seine **7 janvier, 4 mars, 6 mai, 7 octobre, 2 décembre.**

Haltes-Répit Héricy **25 février, 24 juin, 18 novembre**
 Champagne/Seine **28 mars, 26 septembre**
 Montereau-Fault-Yonne **29 avril, 14 octobre.**
 Ury **16 décembre**

P.S : vous avez du temps de libre ? Les bénévoles sont les bienvenus. ! N'hésitez pas à nous joindre pour échanger.

*Aidant : toute personne qui s'occupe d'un proche en perte d'autonomie.

Notre association est reconnue d'intérêt général et les dons permettent une déduction fiscale.

*hors vacances scolaires. Voir dates précises sur site.



OCTOBRE ROSE
11 OCTOBRE 2024

Notre village a revêtu sa couleur rose afin de rappeler son attachement au mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Des nœuds roses lumineux géants ont été installés sur tous les bâtiments publics, les arbres, ainsi que des drapés roses, des banderoles roses.

Un film documentaire a été projeté « ELLES DANSENT » le vendredi 11 octobre 2024 à la Salle de l'Orangerie suivi d'un cocktail en rose avec vente d'objets au profit de l'association « elles dansent ». Merci à tous ceux qui sont venus pour leur générosité (la soirée a rapporté 850€ à l'association), mais aussi aux différents intervenants pour leurs explications afin de mieux appréhender et mieux dépister le cancer du sein. Merci à tous les bénévoles, ainsi qu'à Marie-Suzanne, Charlotte, Sophie B, Candida, Sophie G et Frank du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale).

CYCLO CROSS
06 OCTOBRE 2024

Dimanche 6 octobre a eu lieu la première édition du cyclo-cross d'Héricy. **Cette course a réuni 155 participants venant d'Ile de France, de la Normandie, de l'Yonne, de l'Aube et même du Japon (pour l'un d'eux)!**

Le cyclo-cross est une compétition de cyclisme avec un vélo traditionnel et des pneus de cross. C'est une discipline très rapide et acrobatique. Le plus jeune avait 10 ans et le plus ancien presque 80 ans !!!!

C'est une vingtaine de féminines qui étaient au départ et qui ont toutes reçu à leur prise de dossard une rose dans le cadre d'Octobre Rose. Deux championnes nationales étaient présentes ainsi que plusieurs champions régionaux et départementaux.

Le magnifique décor du parc de la mairie avec une vue imprenable sur la Seine a fait l'unanimité des participants qui souhaitent déjà revenir l'année prochaine. Quel plaisir de voir « vivre » notre parc avec cette activité.

Bravo et Merci à Christophe DELEPINE ainsi qu'aux bénévoles du club pour leur organisation et la qualité de leur accueil malgré une météo pluvieuse.

HALLOWEEN
27 OCTOBRE 2024

Quelle MERVEILLEUSE JOURNÉE pour les enfants !

C'est sous un grand soleil que les enfants (et leur famille) nous ont rejoints Place du Clos à 15h00. Tout d'abord photo de groupe puis direction la salle de l'Orangerie pour une magnifique lecture d'un conte d'Halloween (merci à Marie-Suzanne et Tina) et ensuite chasse aux bonbons dans les rues du village, la maison de retraite, chez les commerçants et les riverains qui ont été très généreux en bonbons. Puis la journée s'est déroulée à la salle de l'Orangerie pour des jeux, des dessins, un goûter d'enfer, de la danse endiablée et le concours de citrouilles (avec 15 citrouilles magnifiques) !

Il y a eu plus de 130 enfants et énormément de parents, grands-parents, amis présents pour cette journée (au moins 400 personnes en tout !!!!)

Merci à Pascaline COPPÉ mon Adjointe à l'enfance et son Comité jeunesse (Nadine, Tina, Marie-Suzanne, Frank, Vincent, Mathis, Thierry, Celyne, Louane, Cindy, Sébastien, Alain...) pour l'organisation, la préparation et la décoration.

Merci à l'ensemble du personnel de la Maison de retraite Sainte-Geneviève et à leurs résidents pour l'accueil. Un vrai PLAISIR partagé car nous étions très attendus par les résidents. Des regards, des sourires, des échanges ... (un très beau moment intergénérationnel) Merci à l'association des commerçants d'Héricy (Héricy notre village) pour leur participation et les bonbons offerts aux enfants chaque année !

SOIREE HALLOWEEN ADOS

Quelle BELLE SOIRÉE !!!!

Les ados nous ont rejoint Salle Cornille pour manger des hot-dogs, des gâteaux, un max de bonbons ainsi que pour participer à des jeux horribles et jouer dans le Parc de la Mairie.

Il y a eu pour cette soirée sur réservation énormément d'Ados, c'était COMPLET très rapidement !

Tous les participants ont grandement apprécié la soirée, leurs commentaires sont unanimes !!

Merci à Pascaline COPPÉ mon Adjointe à l'enfance et son Comité jeunesse (Brandon, Eve, Nadine, Stéphane, Mathis, Virginie, Tina, Cindy...) pour l'organisation, la préparation du jeu et la décoration de folie.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Pour ce 106^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 ce matin à Héricy, nous sommes tout d'abord allés au cimetière d'Héricy sur la tombe des Soldats Inconnus puis au monument aux morts.

Nous étions environ 150 personnes, tous ensemble : Porte-drapeaux, Sapeurs-pompiers, Associations Patriotiques, Enfants des Écoles, Élus et Citoyens de tous âges pour rendre hommage à ceux qui sont tombés au combat pour la France. Merci à Vincent HUON notre Correspondant Défense et Adjoint d'avoir été le maître de cérémonie pour l'excellence de son travail.

Merci aux élèves de l'Ecole Jean Carcy qui sont venus chanter LA MARSEILLAISE ainsi qu'à Mme VERJUS et Mme MERIC (enseignantes), et M GAUTHIER (nouveau directeur) qui ont accompagné les enfants.

Merci aux Sapeurs-pompiers, aux représentants des Associations Patriotiques, aux Porte-drapeaux plus particulièrement à Franck MIARA notre Porte-drapeau d'Héricy et Conseiller Municipal.

Nous avons gardé, comme l'année dernière, l'idée d'offrir des bleuets aux enfants et à toutes les personnes présentes. Ces bleuets continuent à contribuer financièrement à aider les familles des anciens combattants.

Merci à Pascal GOUHOURY, Conseiller Départemental qui représentait Jean-François PARIGI Président du Département, à l'UNC et à la FNACA pour le dépôt de gerbes mais aussi à Pascal GROS, Maire de Chartrettes, à Mme RIEU Principale du Collège Colonel Arnaud BELTRAME, aux autorités civiles et militaires d'être venus.

Merci aux Adjoints Sophie BERTHOLIER, Frederic JAMET, Pascaline COPPÉ, David DEMICHEL, Vincent HUON pour leur présence ainsi qu'à Marie-Suzanne DESGRANGES, Bernard DUFOUR, Candida PARIZE, Sophie GOMES, Nathalie PETIT, Alain GIAT Conseillers Municipaux.

Ces commémorations entretiennent le devoir de mémoire et assurent la transmission entre générations.

Au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants, enfants des écoles sommes rassemblés car nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la Liberté, Vive la Paix !

COLOMBARIUM

Dans la continuité de l'entretien général de notre cimetière et afin de pouvoir répondre aux demandes à venir nous avons acheté un nouveau columbarium.

Celui-ci a été installé dans notre cimetière par l'entreprise de pompes funèbres. Nous avons gardé le modèle identique aux précédents.

Nous apportons régulièrement des modifications afin d'améliorer notre cimetière dans le respect des êtres qui nous sont chers.

Nous avons déjà réhabilité et revalorisé le Jardin du Souvenir pour les familles. Nous avons installé un récupérateur d'eau, des cache-poubelles avec une zone pour le tri sélectif et des bancs.

Nous sommes déjà sur d'autres réflexions de travail.



MOVEMBER

C'est un mouvement de prévention à destination des hommes. Celui-ci est organisé tous les ans au mois de novembre depuis 2003 par l'association Movember Foundation Charity. Le but est de sensibiliser l'opinion publique aux maladies masculines tels que le cancer de la prostate et des testicules.

Nous avons mis en place une campagne de communication digitale sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), sur le panneau lumineux du village afin de vous sensibiliser au dépistage et nous décorons le village avec des rappels de bleu (thématique nationale). La communication s'articule essentiellement autour de messages préventifs accompagnés du photo montage d'un élu avec une moustache.

Pour notre première action nous remercions tous les élus du Territoire qui ont participé et leur soutien à cette cause. SEUL ON VA PLUS VITE MAIS ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !!



ASSOCIATION AUX AMIS DE LA BROsse-HÉRICY

Retrouvons-nous tout au long de cette nouvelle année avec nos 6 rendez-vous en 2025 :

18 mai : la Fête du Printemps et des Jardins à Héricy s'organise autour d'un troc plante et des ateliers créatifs le matin, et une expo artistique, l'après-midi, dans 10 jardins ouverts pour l'occasion, accueillant des artistes, musiciens, sculpteurs, photographes ou peintres.

30 mai : la Fête des voisins pour se rencontrer, accueillir les nouveaux arrivants ou prendre des nouvelles, avec grillades et karaoké.

08 juin : 4^{ème} expo de véhicules anciens en bord de Seine avec buvette et musique (environ 80 exposants).

21 juin : participation à la Fête du Village.

14 septembre : Vide-greniers de La Brosse à Héricy. (65 exposants), buvette, animations.

21 septembre : participation aux Journées Européennes du Patrimoine avec la réalisation de 3 nouveaux panneaux touristiques et une conférence.

Nos centres d'intérêt :

Convivialité - Lien - Partage - Culture - Environnement - Jardins - Patrimoine...



Retrouvez-nous sur **FACEBOOK** : **Aux Amis de la Brosse** et sur notre site internet : **aab.hericy.fr**

VIDE GRENIERS À LA BROsse

09 SEPTEMBRE 2024

Une belle journée, avec beaucoup de monde, pour le traditionnel VIDE GRENIERS d'Héricy à la Brosse.

Merci à nos deux associations d'Héricy : A.A.B (Aux Amis de la Brosse) et H.L.A (Hericys Loisirs Animations) pour cette organisation.

Un vrai plaisir d'avoir pu échanger avec tous les Hériciens présents lors de cette merveilleuse journée !



Sophie Bertholier
1^{ère} Adjointe à la Communication
et au Social



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'HÉRICY

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Héricy, ou CCAS, est un lieu d'accueil, d'informations et de conseils à l'attention des personnes en difficulté, de notre commune. Ces difficultés peuvent être sociales, dues à une situation de handicap, provoquées par une perte, ou rencontrées par leurs accompagnants. Toute personne qui est face à l'une ou l'autre, ou à plusieurs de ces difficultés de la vie, peut faire appel au CCAS.

L'objectif du CCAS est d'améliorer et de faciliter l'accès à l'information dans les secteurs sociaux et médicaux-sociaux. Nous portons une attention toute particulière à la protection des personnes en situation de vulnérabilité. Sous conditions

de ressources, le CCAS propose des aides et des prestations de solidarité adaptées aux formes que prend aujourd'hui la précarité et qui impacteraient les Hériciennes et les Hériciens.

Notre volonté est de garantir à toute personne rencontrant ces difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social, une écoute attentionnée et constructive pour la globalité de ses préoccupations ou de ses besoins. Au cours d'un rendez-vous personnalisé, nous lui apporterons les conseils, les suggestions et une orientation adaptée pour répondre au plus vite à ses besoins.



VŒUX ET COUPONS CADEAUX POUR NOS AINÉS

Comme chaque année, les membres et élus du CCAS se sont retrouvés le mercredi 27 novembre en Salle du Conseil Municipal pour la traditionnelle « soirée de mise sous pli » des cartes de vœux et coupons à valoir chez nos commerçants pour nos aînés.

Un moment que nous aimons tous ! La préparation de la distribution des vœux.

Plus de 450 enveloppes décorées et personnalisées, cartes de vœux, coupons de 20€ par personne à valoir chez nos commerçants, pour une distribution par nos soins dans

tous les quartiers du village avant le Marché de Noël.

Joli travail d'équipe, qui nous donne l'occasion de passer une agréable soirée ensemble, et de partager quelques moments de stress....., aussi !

Un grand merci aux élus du CCAS Charlotte, Candida, Marie Suzanne, Pascaline, Franck ainsi qu'aux membres du CCAS Gisèle, Valérie, Sabine, Pierrette, Danièle, Nathalie, toujours disponibles et engagées.

Sans oublier, Marc, agent de la Mairie pour sa contribution technique. Prenez soin de vous .



NOUVEAU : LE GOÛTER DE NOËL

Cette année, nous avons décidé d'inviter nos aînés au « Goûter de Noël » dans le cadre du Marché de Noël, afin de pouvoir échanger autour d'un moment de convivialité et prendre de leurs nouvelles.

Café, chocolat chaud, cocktail de fruit et petits gâteaux, quelques décors et accessoires de Noël pour l'occasion et notre espace « goûter » était prêt, bien situé et bien visible au centre de la Salle du Clos

De nombreuses personnes âgées nous y ont rejoints, pour s'asseoir un instant, prendre une collation, échanger, retrouver des connaissances, formant ainsi de belles et enjouées tablées !

L'ASSOCIATION DE JUMELAGE FRANCO-PORTUGAISE POURSUIT SON AVENTURE

Depuis sa création, l'Association de jumelage Franco-Portugaise « Hérimonda » n'a cessé de renforcer les liens entre nos deux cultures, et poursuit son aventure avec des projets enthousiasmants.

Une 1^{ère} soirée portugaise couronnée de succès !

L'Association de jumelage Franco-Portugaise a marqué un tournant dans ses activités en organisant, sa première soirée portugaise, un événement exceptionnel qui a rassemblé plus de 120 personnes. Un véritable moment de convivialité, de partage et de découverte, qui a réjoui les participants et renforcé les liens d'amitié entre nos deux cultures. Un des moments les plus attendus de la soirée, était bien entendu la dégustation des spécialités culinaires portugaises. Chaque plat a été un véritable régal pour les papilles et a permis aux invités de voyager sans quitter la salle. Le tout, accompagné de vin portugais, soigneusement sélectionné, pour sublimer ces saveurs authentiques.

Un grand merci à tous !

L'Association tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée : les bénévoles, les participants, et bien sûr, les personnes qui ont soutenu l'initiative. Cette première édition marque le début d'une belle aventure, et d'autres événements similaires seront organisés dans les mois à venir, pour continuer à célébrer l'amitié franco-portugaise et à offrir de nouveaux moments de partage à la communauté.

De bons moments avec nos aînés, leur famille, ainsi qu'avec les résidents de la maison de retraite Ste Geneviève et leurs accompagnants, venus nombreux au « Premier Goûter de Noël »

Je tiens à remercier sincèrement Candida PARIZE, Franck MIARA, élus du CCAS sans qui rien ne serait possible, pour leur dévouement et pour leur engagement dans cette nouvelle initiative.

Merci également à HLA, pour les cafés et chocolats chauds, toujours très appréciés !

Au nom des membres et des élus du CCAS, je vous souhaite une belle année !



Les prochaines soirées : 08 février et le 07 juin 2025.

Une 1^{ère} Assemblée Générale pour l'Association de jumelage Franco-Portugaise

Le 12 novembre dernier, l'Association de Jumelage Franco-Portugaise a organisé sa première Assemblée Générale, marquant ainsi une étape importante dans son développement. Cet événement a réuni une trentaine de membres à la salle des fêtes de notre commune, une occasion idéale pour faire le point sur les actions passées et préparer les projets à venir.

Un appel à rejoindre l'aventure

L'association cherche à élargir ses rangs, et invite tous les habitants de la commune à rejoindre cette belle aventure. Que vous soyez passionné par la culture portugaise, que vous souhaitiez participer à des projets d'échanges, ou tout simplement, passer de bons moments en compagnie d'autres personnes partageant les mêmes valeurs, l'Association de Jumelage Franco-Portugaise vous accueille à bras ouverts.



Katia BRANCO
Présidente : **07 82 04 00 84**



FUTUR MÉDECIN À HÉRICY

J'ai eu le très grand plaisir de Co-signer avec Pascal GOUHOURY, Maire de Samoreau, en présence d'élus du territoire, de nos adjoints et conseillers municipaux, la toute première convention d'aide aux études médicales. Suite au départ des deux médecins de notre village en novembre 2023, il était urgent de trouver une solution pour garantir un accès aux soins à tous nos habitants. Le futur médecin signataire : Alexandre OUALI a choisi de s'engager avec nos deux communes une fois son cursus achevé (deuxième semestre 2026). Il devra exercer et rester installé sur notre village pour une durée minimum de 10 ans dans la future maison de santé du projet du Grand Barbeau. Celui-ci a pesé dans sa décision de retenir notre village dans son projet d'installation. Il concrétisera toutes les attentes de la pratique actuelle de la médecine. Ce nouveau dispositif de convention, que nous avons mis en place, vise à favoriser l'installation de nouveaux médecins généralistes dans notre secteur durement touché par la pénurie médicale. Grâce à cette première signature nous sommes confiants que d'autres suivront très prochainement.

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur Alexandre OUALI qui pourra accueillir de nombreux patients. En effet il n'aura aucune patientèle à sa sortie d'études. Merci à Alexandre OUALI pour son engagement si important pour nos villages !
 Merci à **Pierre CUYPERS** Sénateur, à **Valérie LACROUTE** Vice-présidente de la Région, à **Béatrice RUCHETON** Vice-présidente du Département pour leur présence lors de cette signature.
 Merci à tous les élus des deux villages d'avoir voté à l'humanité lors du passage de cette convention en conseil municipal !
 Merci à **Charlotte LEFÈVRE**, conseillère municipale à la santé pour son aide à la réalisation de ce dossier si important.
SEUL ON VA PLUS VITE MAIS ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

Yannick Torres,
Votre Maire.



RDV L'HÉRICÉENNE

Le 09 mars prochain, venez courir (5 ou 10 km) ou marcher (5 km) au profit de l'association Petits Princes, qui réalise les rêves d'enfants malades. Un parcours pour les enfants est également prévu dans le parc de la Mairie.



Vous pourrez prochainement vous inscrire en ligne (sur Hello Asso) ou directement sur place (règlement en espèces ou chèque).

Vous êtes prêts ? Nous vous attendons nombreux pour cette magnifique matinée. Rendez-vous dès 09h15 dans le parc de la Mairie !

Charlotte LEFÈVRE,
Conseillère municipale chargée de la santé

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Bienvenue à :**
- 24 juill. 2024 :** RONGEON Sacha
 - 31 août 2024 :** YEGIN Melih
 - 13 sept. 2024 :** MAZZOLAT BEAUFORT Sarah
 - 16 sept. 2024 :** PENAUILLÉ MOREL Miho
 - 19 sept. 2024 :** HALIMI Safa
 - 21 sept. 2024 :** GIRAULT Benjamin
 - 08 oct. 2024 :** JAMAÏN COURT Alice
 - 15 oct. 2024 :** ROBIN Emma
 - 07 nov. 2024 :** JAMET Madie
 - 17 dec. 2024 :** MANGEL FINDER Clément

MARIAGES

- Tous nos vœux de bonheur à :**
- 31 août 2024 :** LENOBLE Patrice & BARBIER Sandrine
 - 19 oct. 2024 :** SCHERER Emma & EDELSTEN Maximilian
 - 7 déc. 2024 :** TITI-BERTON Manuella & DEPAUX Julien
 - 21 déc. 2024 :** KNIBIEHLY Thibaut & CASTET Marilys

DÉCÈS

- Toutes nos condoléances aux familles de :**
- 10 sept. 2024 :** Arminda DELGADO, à l'âge de 62 ans.
 - 17 sept. 2024 :** Eveline PERRIN, épouse ORTEGA, à l'âge de 96 ans.
 - 29 sept. 2024 :** François Marie MAHE, à l'âge de 71 ans.

- 03 oct. 2024 :** Filippo CALCAGNO, à l'âge de 82 ans.
- 15 oct. 2024 :** Hélène ROUX, épouse MONNET, à l'âge de 89 ans.
- 16 nov. 2024 :** André FAGOT, à l'âge de 90 ans.
- 17 nov. 2024 :** Georges TEILLAC, à l'âge de 90 ans.
- 18 nov. 2024 :** Robert MIARD, à l'âge de 94 ans
- 29 nov. 2024 :** Guy SIBLET, épouse FACHE, à l'âge de 97 ans.
- 05 déc. 2024 :** Nacer DJEHA à l'âge de 51 ans
- 07 déc. 2024 :** Mariama SOW, à l'âge de 69 ans.
- 17 déc. 2024 :** Christiane BARRE, épouse PARC, à l'âge de 94 ans.
- 28 déc. 2024 :** Daniel ABEL, à l'âge de 91 ans.

Merci à notre association des commerçants
Héricy notre village

GALERIE MULTIVOLUME	Galerie d'art et décoration	5 place du Pilori 09 75 64 21 99
HÉLIO-PRESSE	Librairie, relais colis	1 place du Pilori 01 64 23 48 23
HAIR'ICI	Coiffeur visagiste	17 rue de l'Église 01 64 24 42 10
L'ÂME DES JARDINS	Restaurant bistronomique	120 route des vallées 01 60 63 77 61
LA FERME D'HÉRICY	Produits régionaux et de terroirs	Rue aux Vaches 01 64 23 62 25
LE CAMÉLÉON	Bar, tabac, brasserie	18 rue de l'Église 01 64 23 83 60
VOTRE MARCHÉ	Épicerie, primeur	31 rue de l'Église 01 64 23 83 37
LE PUIITS FLEURI	Artisanat, édition	22 av. de Fontainebleau 01 64 23 61 46
PHARMACIE PLANELLS	Pharmacie, location de matériel médical	11 rue Étienne Dinet 01 64 23 83 12
MON BANIA	Spa, Bien-être	16 rue des fossés, 06 84 07 22 44
MYLINE MODE	Prêt-à-porter féminin	3, rue Albert Berthier 06 30 19 40 71
IMMOBILIÈRE DE SEINE	Agence immobilière	21 rue de l'Église 01 60 39 53 53
RESSEL DESTOCK	Magasin de destockage	24 rue de l'Église 06 05 53 50 95



AGENDA 2025

FÉVRIER

02 / REPAS DES AINÉS

➤ Salle de l'Orangerie

08 / SOIRÉE PORTUGAISE

HÉRIMONDA

➤ Salle de l'Orangerie

14 / SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

➤ Salle de l'Orangerie

MARS

09 / COURSE L'HÉRICÉENNE

➤ Parc de la Mairie

14 / 1^{ER} FESTIVAL D'HUMOUR ITINÉRANT

➤ Salle de l'Orangerie

15 / LOTO

➤ Salle de l'Orangerie

19 / COMMÉMORATION DE LA

JOURNÉE NATIONALE DU

SOUVENIR DE MÉMOIRE DES

VICTIMES DE LA GUERRE

D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN

TUNISIE ET AU MAROC

21 / SOIRÉE DANSANTE,

RESTOS DU CŒUR

➤ Salle de l'Orangerie

22 / CONCERT GRATUIT ! PICK-UP !

➤ Salle de l'Orangerie

Du 29 mars au 06 avril /

SALON DE PRINTEMPS

➤ Salle de l'Orangerie

AVRIL

21 / CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

➤ Parc de la Mairie

29 / DON DU SANG

➤ Salle du Clos

30 / COMMÉMORATION DE LA

JOURNÉE NATIONALE DU

SOUVENIR DES VICTIMES ET DES

HÉROS DE LA DÉPORTATION

MAI

08 / COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

18 / 4^{ÈME} FÊTE DU PRINTEMPS ET DES JARDINS

➤ à la Brosse

Du 22 au 25 / ART'ICY EXPOSITION

➤ Mairie

24 / TROC ET SALON DU LIVRE

➤ Salle du Clos

30 / FÊTE DES VOISINS

JUIN

07 / SOIRÉE PORTUGAISE / HERIMONDA

➤ Salle de l'Orangerie

18 / COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE DU 18 JUIN



SUIVEZ L'ACTU EN TEMPS RÉEL



Mairie d'Héricy



Panneau d'informations



Mairie d'Héricy



www.hericity.fr



Fontainebleau
107.3 FM